

## Comptes 2001

	Budget 2001	Comptes 2001
1. Indemnités dues aux Constituant-e-s (y compris les déplacements)		
1.1. Pour les séances plénières (2 séances et 1 journée de réflexion)	Fr. 71'000.-	
1.2. Pour les commissions thématiques (20 séances de 8 commissions à 17 membres)	Fr. 416'000.-	
1.3. Pour la commission de rédaction (1 séances à 15 membres)	Fr. 2'250.-	
1.4. Pour les commissions spéciales (4 séances de 3 commissions à 15 membres)	Fr. 27'000.-	
1.5. Pour la Conférence des président-e-s (4 séances à 19 membres)	Fr. 11'400.-	
1.6. Pour le Bureau (6 séances à 10 membres)	Fr. 9'000.-	
1.7. Pour la Présidence (8 séances à 3 membres + forfait)	Fr. 6'350.-	
<b>Total intermédiaire</b>	<b>Fr. 543'000.-</b>	<b>Fr. 462'885.-</b>
2. Indemnités dues aux groupes	Fr. 133'800.-	Fr. 147'444.-
3. Traitement du personnel du secrétariat (y compris les charges sociales), soit : - du secrétaire général - du conseiller juridique - de juristes à temps partiel (correspond à un équivalent plein-temps) - d'une secrétaire administrative	Fr. 415'000.-	Fr. 407'059.-
4. Achat de mobilier	Fr. 30'000.-	Fr. 19'443.-
5. Fournitures de bureau (y.c. informatique)	Fr. 50'000.-	Fr. 29'456.-
6. Location et frais d'entretien des locaux du secrétariat	Fr. 30'000.-	Fr. 33'600.-
7. Travaux de tiers, y compris les travaux de traduction	Fr. 50'000.-	Fr. 44'939.-
8. Frais de consultation et de communication	Fr. 65'000.-	Fr. 24'657.-
9. Divers	Fr. 10'000.-	Fr. 53'970.-
10. Taxes postales	Fr. 0.-	Fr. 5'115.-
<b>TOTAL</b>	<b>Fr. 1'326'800.-</b>	<b>Fr. 1'228'568.-</b>